

DELIBERATION CR035-2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés les 15 décembre 2022 et 13 juillet 2023 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 09 octobre 2023 ;

Objet de la délibération : AAP Petits Equipements

La Commission de la Recherche réunie le 16 octobre 2023 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les résultats de l'AAP Petits Equipements sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

Christian ROBLÉDO Président de l'Université d'Angers

Signé le 19 octobre 2023

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mis en ligne le : 20 octobre 2023

Pôle de recherche	Nom	Prénom	Structure	Nom de l'équipement	Jouvence ou nouvelle acquisition	Montant de l'équipement (en HT)	Montant demandé à l'UA	Fournisseur pressenti	Co- financement	Source de financement	Montant du financement	Source de financement 2	Montant du financement 2	Commentaire Valideur
1 - Vég et env	Metzger	Edouard	LPG	Spectrophotomètre UV/Visible	Jouvence	5886	4886	UGAP	Oui	NA	1000			demande unique pour le LPG ayant fait l'oblet d'une sélection en interne
1 - Végl et env	Boisard	Séverine	SONAS	Nébuliseur haute performance DESI XS et ligne de transfert chauffée	Jouvence	7129	3500	WATERS	Oui	SFR QUASAV	3629			Pour mettre en place un nouvel outil d'analyse : imagerie par spectrométrie de masse haute résolution
1 - Vég et env	Poupard	Pascal	IRHS	Centrifugeuse réfrigérée et rotors	Jouvence	12062	4000	Grosseron (centrifugeuse SIGMA)	Oui	INRAE BAP	6000	IRHS	2062	Cette demande fait l'objet d'une demande de co- financement à INRAE, et sera également cofinancée par les 3 équipes utilisatrices et l'unité sur son budget dépenses collectives. L'avis est donc très favorable sur cette unique demande remontant de l'IRHS.
1 - Vég et env	Raymond	Valérie	SIFCIR	Logiciel de pilotage de l'installation d'imagerie calcique (NIS-AR Log Imagerie Avancée Recherche)	Jouvence	13228	11728	NIKON	Oui	Fonds propres du laboratoire SiFCIR	1500			Je peux vous faire parvenir les 3 devis si besoin
2 - Santé	Le Mao	Morgane	Mitovasc	Incubateur CO2	Nouvelle acquisition	3681	3000	Thermofisher disponible UGAP	Oui	Mitolab fonds propres	681			Soutien total à cette demande d'équipement de l'équipe MitoLab, classée en priorité
2 - Santé	Henrion	Daniel	Mitovasc	Microcentrifugeuse réfrigérée 5430R	Jouvence	5346	4000	UGAP	Oui	financement propre EQUIPE CARME	1346.52			Soutien total à cette demande d'équipement, classée en priorité pour l'équipe CarMe.
2 - Santé	Tournier	Isabelle	CRCI2NA 4	CytAssist (Transcriptomique Spatiale)	Nouvelle acquisition	36500	10500	10X GENOMICS	Oui	UMR INSERM	26000			Demande de co-financement pour l'acquisition d'un appareil dédié à la transcriptomique spatiale (2 projets financés dont un ANR) non programmé à la date de dépôt des projets mais rendu nécessaire du fait du changement de la technique par la société 10X genomics appareil qui a vocation à être mutualisé à terme sur la plateforme PACeM.
3 - Matériaux	Boudebs	Georges	LPHIA	CMOS Camera (Kiralux 12.3 MP Monochrome, Hermetically Sealed Cooled Package)	Jouvence	4897	2897	Thorlabs	Oui	LPhiA	1000	SFR Matrix	1000	AVIS TRES FAVORABLE. Cette demande est parfaitement justifiée et permettra la jouvence d'un matériel obsolète en même temps qu'un forcement de la collaboration entre les équipes de physiciens du LPhiA et de Moltech.
5 - LL SHS	Mohring	Agatha	3L.AM	Dragon Professional v16	Nouvelle acquisition	1665	1665	Nuance	Non					Cet équipement permettrait de développer un projet innovant dans le cadre de l'unité tout en contribuant à son rayonnement et à la valorisation de la recherche.
5 - LL SHS	Potard	Catherine	LPPL	Actigraphes, 3 montres MotionWatch 8 avec Licence	Jouvence	2810	2010	camntech.com	Oui	Laboratoire LLPL, UA	500	Université de Reims	300	

48186